



Commission Régionale des Compétitions

Présidée par : Gilles COUSIN

Présents : Patrick DANZ – Philippe FOURE - Denis LAMORILLE

Réunion du 15 Octobre 2026

COUPE DE FRANCE

Homologation des rencontres du 5ème tour de la Coupe de France

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, la Commission procède à l'homologation des résultats des rencontres du 5ème tour de la Coupe de France disputées le 10 et 11 octobre 2026.

Toutefois, cette homologation ne concerne pas les rencontres faisant l'objet d'une procédure en cours devant les Commissions Régionales compétentes. Les résultats de ces rencontres demeurent, à ce stade, sous réserve des décisions à intervenir.

En conséquence, les qualifications enregistrées à l'issue de ces rencontres ainsi que les incidences éventuelles sur les affiches du 5ème tour restent subordonnées aux décisions qui seront rendues par les instances concernées.

La Commission se réserve le droit de procéder à toute modification rendue nécessaire par l'application des décisions à venir.

Tirage au sort du 6ème Tour – Coupe de France

La Commission procède au tirage au sort du 6ème tour de la Coupe de France, en présence des équipes qualifiées.

La Commission rappelle que les rencontres faisant l'objet d'une instance demeurent sous réserve des décisions à intervenir et en application des dispositions réglementaires en vigueur.

GRAVELINES US – VALENCIENNES FC
FEIGNIES AULNOYE EFC – CROIX FIC
STEENVOORDE AS – AMIENS SC
ESCHES FOSSEUSE FC – CAMBRAI OMCA
VILLERS BRETONNEUX – MONTREUIL SUR MER US
CHOISY AU BAC US – LESQUIN US
VIOLAINES AS – PERONNE ECAFC
CHAUNY US – ORCHIES STADE
CHATEAU ETAMPES – PAYS DE ST OMER US

PAGE N°1/2



CHAUMONT EN VEXIN CS – CALAIS RACING CLUB
PAYS NESLOIS AS – BLERIOT PLAGE USC
HORDAIN US – MARCQ EN BAROEUL O.
SENLIS USM – ST AMAND FC
ST MARTIN TATINGHEM – GENECH US
VERMELLES US – AMIENS RIF
AMIENS PORTUGAIS FCP – BETHUNE STADE
TOURCOING US – BIACHE ST VAAST US
MARQUETTE FF – PAYS DU VALOIS US
CALAIS BEAU MARAIS – LOON PLAGE FC
AFC COMPIEGNE – CHAMBLY OISE FC
LA MONTOYE FC – LE TOUQUET ACFCO

Après contrôle par les services administratifs et conformément à l'article « organisation » du règlement de la coupe de France – phase régionale de la LFHF et de l'article 6.2 du règlement de la coupe de France de la FFF

Denis LAMORILLE
Secrétaire de séance

Gilles COUSIN
Président

